



Conseil d'établissement

Date : lundi 5 juin 2023
Heure : 17h30
Lieu : salon du personnel

	Durée
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	2 min.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2 min.
3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 17 avril	5 min.
4. Affaires relatives au procès-verbal du 17 avril	5 min.
5. Parole au public	
6. Parole à la technicienne du service de garde	
7. Parole à la présidente	
8. Parole à la représentante du comité de parents	
9. ÉTUDE DES DOSSIERS	
DÉCISION	60 min.
9.1.1 Adopter le budget annuel de l'école	
9.1.2 Adopter le budget annuel du SDG	
9.1.3 Approuver la liste des effets scolaires	
9.1.4 Approuver les règles de conduite de l'école	
9.1.5 Approuver Campagne de financement musique	
9.1.6 Approuver les règles de conduite	
9.1.7 Approuver les dons lors du spectacle	
9.1.8 Approuver la sortie à la crèmerie du groupe 301	
DISCUSSION	20 min.

9.2.1 Date de l'assemblée générale des parents sept. 2023

9.2.2 Liste des cahiers d'exercice (consultation)

9.2.3 Campagne de financement des étiquettes

INFORMATION

60 min.

9.3.1 Nouveau projet éducatif

9.3.2 Politique en cas de surplus d'élèves

9.3.3 Approbation par courriel

9.3.4 Activité pour les finissants

9.3.5 Activité de fin d'année

10. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée : à déterminer

Amélie Paré, Présidente du conseil d'établissement
